

MESSAGE OPÉRATIONNEL

		Degré d'urgence		Degré de protection	
Date :	10/07/2026	IMMÉDIAT	X	TRÈS SECRET	
Heure de rédaction :	10H00	NORMAL		SECRET	
Rédacteur :	Leïla BELBEKHOUCHE			DIFFUSION RESTREINTE	
Tél :	07 88 52 06 07			NON PROTÉGÉ	X

Objet :	ÉPISODE DE POLLUTION – DÉPASSEMENT DU SEUIL D'INFORMATION ET DE RECOMMANDATION POUR L'OZONE	
Validité :	À compter de vendredi 10 juillet 2026 jusqu'à nouvel ordre	
Destinataires	Pour action	Pour information
	MESDAMES ET MESSIEURS LES MAIRES DU DÉPARTEMENT CONSEIL DÉPARTEMENTAL ARS SAMU DRIEAT DDT DRSR DDETS DSDEN DIPN GGD SDIS	STANDARD PRÉFECTURE BCAB SDNUM SOUS-PRÉFECTURES UME AMR

DÉBUT DE TEXTE

**POLLUTION A L'OZONE (O₃)
 – DÉPASSEMENT DU SEUIL INFORMATION RECOMMANDATION –**

Pour le vendredi 10 juillet 2026, AIRPARIF, association de surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France, prévoit un dépassement du seuil d'information pour l'ozone (O₃).

Le niveau de pollution à l'ozone atteindra **180 µg/m³**.

Le niveau maximum prévu en situation de fond dans la région Île-de-France est compris entre :
 170 µg/m³ et 200 µg/m³.

Conditions météorologiques de ce dépassement :

Situation prévue pour la journée du dépassement :

- température relevée : 36°C
- vitesse et direction de vent : 2 à 5 m/s de secteur Nord-est
- inversion de température : Non

Évolution prévue de l'épisode de pollution pour le lendemain du dépassement :

Stabilisation

Recommandations sanitaires :

L'Agence régionale de santé (ARS) d'Île-de-France recommande :

Pour les populations vulnérables et sensibles :

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;
- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- prenez conseil auprès de votre médecin pour savoir si votre traitement médical doit être adapté le cas échéant ;
- évitez les sorties durant l'après-midi lorsque l'ensoleillement est maximum ;
- évitez les activités physiques et sportives intenses* (dont les compétitions) en plein air ; celles peu intenses à l'intérieur peuvent être maintenues.

Populations vulnérables : Femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de **pathologies cardio-vasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.**

Populations sensibles : Personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes immunodéprimées, personnes souffrant d'affections neurologiques ou à risque cardiaque, respiratoire, infectieux).

Pour la population générale :

- en cas de gêne respiratoire ou cardiaque, prenez conseil auprès d'un professionnel de santé ;
- privilégiez des sorties plus brèves et celles qui demandent le moins d'effort ;
- les activités physiques et sportives intenses* (dont les compétitions) à l'intérieur peuvent être maintenues.

**Activité physique et intense : activité qui oblige à respirer par la bouche*

FIN DE TEXTE

Pour la Préfète et par délégation,
la Directrice de Cabinet



Béatrice BLONDEL

MESSAGE DES RECOMMANDATIONS COMPORTEMENTALES

Episode de pollution à l'OZONE (O₃)

Risque de dépassement du seuil d'information et de recommandation pour la journée du 10/07/2026

Référence : Arrêté interpréfectoral NR 2016-01383 du 19 décembre 2016 relatif aux procédures d'information – recommandation et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution en Ile-de-France

09/07/2026

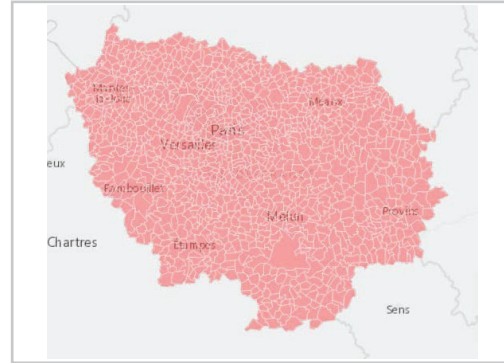
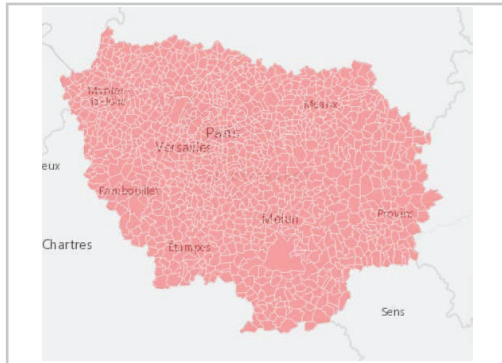
10/07/2026

Prévision pollution :

Prévision pollution :

OZONE

OZONE



150 à 180 µg/m³

170 à 200 µg/m³

Explication de l'épisode et évolution

Les conditions météorologiques estivales, chaudes et ensoleillées, sont favorables à la formation d'ozone dont les concentrations devraient dépasser le seuil d'information et de recommandations. La qualité de l'air sera globalement mauvaise sur l'Île-de-France.

Recommandations comportementales



Utiliser les moyens de transports les moins polluants : Vélo, transports en commun, covoiturage



Réduire la vitesse de circulation



Réduire les émissions polluantes des acteurs économiques



Maitriser les consommations énergétiques liées au chauffage



Différer les déplacements. Contourner l'agglomération par la rocade francilienne pour les PL en transit PTAC +3,5T

Il convient enfin aux préfets de département de faire renforcer sur leur ressort :

- Les contrôles du respect des vitesses réglementaires sur la voie publique.
- Les contrôles antipollution des véhicules circulant sur la voie publique.
- La vérification des contrôles techniques obligatoires des véhicules circulant sur la voie publique.
- Les contrôles de présence de matériels de débridage sur les cyclomoteurs.
- Les contrôles du respect des interdictions de brûlage de déchets.

Les Préfets de département rendront destinataires des mêmes recommandations comportementales les présidents des conseils départementaux, les maires, les présidents d'EPCI et les professionnels concernés de leur département. Ils les mettront en ligne sur leur site Internet.

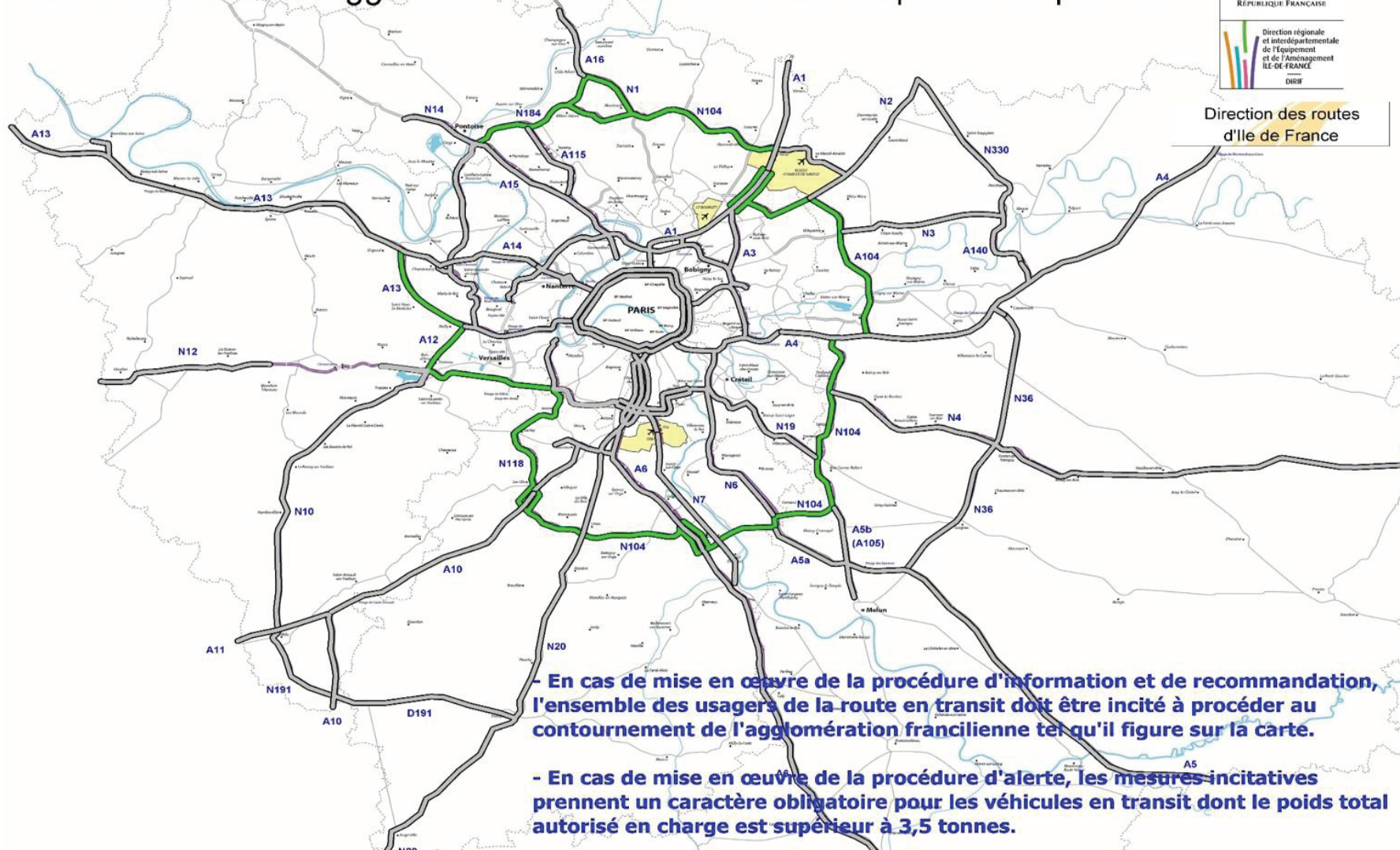
Évolution prévue de l'épisode de pollution pour le 11/07/2026

persistance

Contournement de l'agglomération francilienne en cas d'épisode de pollution



Direction des routes
d'Ile de France



- En cas de mise en œuvre de la procédure d'information et de recommandation, l'ensemble des usagers de la route en transit doit être incité à procéder au contournement de l'agglomération francilienne tel qu'il figure sur la carte.
- En cas de mise en œuvre de la procédure d'alerte, les mesures incitatives prennent un caractère obligatoire pour les véhicules en transit dont le poids total autorisé en charge est supérieur à 3,5 tonnes.